

Ils veulent prendre le train En Marche !

Deux hommes veulent être candidats aux législatives.
Un troisième, le maire de Saint-Brevin, maintient le flou.

Législatives 2017

« Je propose d'élaborer des actions législatives possibles et souhaitables au sein du prochain gouvernement démocratique. » On a beau la relire plusieurs fois, difficile de voir clair dans la conclusion du communiqué de presse envoyé par Yannick Haury, hier après-midi. Le maire de Saint-Brevin brigue-t-il la candidature du mouvement En Marche ! d'Emmanuel Macron ? « J'ai été sollicité par le mouvement pour le rejoindre. Il est encore trop tôt pour répondre à cette question », répond-il.

« On ne sollicite aucun candidat pour les législatives, rétorque-t-on du côté d'En Marche 44. On n'en a pas besoin, on en manque nulle part ! » Toujours est-il que le maire de Saint-Brevin - qui avait dans un premier temps obtenu l'investiture UDI avant de la perdre au profit de l'autre candidate de droite, Claire Hugues - compte bien monter dans le train Macron. « J'ai décidé de voter pour lui, non seulement pour faire barrage au Front national mais parce que je partage une partie de ses idées pour la France ».

L'ancien maire de Préfailles

Ces derniers jours, nous avons appris la candidature à l'investiture d'une autre figure connue du paysage po-

litique local. Jean-Luc Le Brigand a été maire de Préfailles de 2001 à 2014. Aujourd'hui il est conseiller municipal de l'opposition. Jean-Luc Le Brigand a également assuré la présidence du Parti radical (ancien UDI) en Loire-Atlantique, de 2007 à 2011. « Je me reconnais dans la démarche ouverte et citoyenne d'Emmanuel Macron, assure ce chef d'entreprise de 61 ans qui partage sa vie entre Nantes et Préfailles. J'aime sa capacité à se placer au-dessus des partis. »

Ces deux positionnements s'ajoutent à celui du maire de Sainte-Pazanne, Bernard Morilleau, qui a fait savoir depuis plusieurs semaines son adhésion au mouvement En Marche ! Aujourd'hui, il se dit « plus motivé que jamais » à recevoir l'investiture. Par contre, tout comme Jean-Luc Le Brigand, il assure qu'il retirera sa candidature s'il n'est pas retenu par En Marche ! Ce n'est pas le cas de Yannick Haury qui, dit-il, ira « jusqu'au bout » de sa démarche, sans étiquette.

Dans tous les cas, c'est à la commission d'investiture, à Paris, que le candidat En Marche ! de cette 9^e circonscription sera désigné. Cette décision devrait intervenir au lendemain du deuxième tour de la présidentielle.

Kate STENT.